

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs) du Conseil Municipal du 30 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le trente juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

### Présents :

Mmes ANTONI Marie-José, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absentes : Mmes DOS SANTOS Aline, Colette PIGUET.

Délégation de pouvoir : Mme DOS SANTOS Aline à Mme Dominique GIRARDIER.  
Mme Colette PIGUET à Gilles BERNARD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. M. Jean-François GRESSIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En début de séance, le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour d'une modification budgétaire au budget communal 2014, qui est acceptée **à l'unanimité**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

### **ORDRE DU JOUR**

1° Doléances des riverains Voie de Pugey

2° PLU :

- Etudes et sondages : réponse parlementaire.

- Evolution réglementaire : Loi ALUR.

3° Travaux Creux des Moirots : reprise de voirie.

4° Cadre de vie : compte rendu réunion.

5° Fleurissement du village : détérioration vasques carrefour cimetière/Mérey.

6° Questions diverses :

- Récupération terrain Route de Malbrans,

- SYBERT : broyage de végétaux,

- Informatisation des communes : dossier de subvention.

#### **1° Lettre des riverains :**

Les riverains de la voie de Pugey ont adressé une lettre au conseil municipal au sujet de la vitesse excessive sur cette voie. Le conseil décide d'agir en matérialisant des chicanes provisoires afin de ralentir les voitures. Des balises routières provisoires seront mises en place dans la semaine du 7 au 11 juillet 2014 pour une période de 2 mois. A l'issue, l'application définitive se fera début septembre.

## 2° PLU :

- Etudes et sondages des zones humides : réponse parlementaire.

Mme Barbara ROMAGNAN informe qu'il n'y a aucune obligation de réaliser les expertises demandées par la DDT du Doubs et leur absence ne peut en aucun cas motiver l'illégalité du document.

- Evolution réglementaire : Loi ALUR

- La DDT signale que compte tenu du fait que le projet de PLU ouvre à l'urbanisation des zones naturelles, il convient d'adresser un rapport au Préfet afin d'obtenir l'avis de la Commission Départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites (CDNPS). Le cabinet AMBIANCE ART est en charge du dossier.

## 3° Travaux au « Creux des Moirots » : adduction d'eau

La réception des travaux aura lieu le 2 juillet en présence du chef de chantier, de Mme le Maire et de l'Adjoint chargé de la voirie. La facture, conforme au devis, s'élève à 20 019,60 TTC. Une consultation sera lancée quant à la reprise des traversées de chaussée.

## 4° Cadre de vie :

- Une réunion a eu lieu avec le Directeur de l'établissement François Xavier concernant l'entretien et l'aménagement du château. Une réunion avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche Comté (CEN FC) et le Conseil Général du Doubs est programmée début juillet
- L'employé communal doit vider les poubelles plus régulièrement. Une question est posée : leurs formes et leurs volumes sont-ils adaptés ?
- Conformité aire de jeux : une vérification sera réalisée une fois par mois et un registre officiel sera tenu. Monsieur Gilles Bernard est en charge du dossier.
- Suite aux travaux d'élagage rue du luminaire, les bois abattus ont été entreposés en stère contre la clôture de Monsieur EUVRARD. Il se propose d'acheter le bois en l'état.
- Les miroirs de rue sont opaques. Ils vont être changés afin d'améliorer la visibilité.
- La commune de Montrond propose aux communes de Villers sous Montrond et de Mérey sous Montrond, la mutualisation de son site internet pour les événements festifs.
- Le guide du « nouvel habitant » semble obsolète. Mesdames JECHOUX, LIDOINE et Monsieur BERNARD vont travailler à sa réactualisation.

## 5° Détérioration :

Suite à la détérioration des bacs à fleurs au carrefour Mérey-Cimetière par des chèvres, la commune a procédé au remplacement des plantes abîmées. Un titre de recette sera établi à l'encontre du propriétaire des animaux pour un montant de 46,40 €.

## 6° Questions diverses :

- Aménagement de la voirie route de Malbrans : le bornage de la parcelle ZD n° 8 est effectué. Une réflexion est menée par la commission cadre de vie quant à l'aménagement du carrefour route de Malbrans-chemin d'exploitation n° 11.
- Déchets verts : Le SYBERT incite les communes à avoir recours au broyage des végétaux. Une aide financière et technique peut être accordée à hauteur de 50% à laquelle peut s'ajouter une aide de l'ADEME de 30% pour l'acquisition d'un broyeur pour les déchets verts. Le conseil se laisse le temps de la réflexion.
- Informatisation de la commune :  
Le poste informatique de la secrétaire de Mairie est obsolète et ne répond plus aux critères requis par le Conseil Général (élections, ressources humaines, relation citoyens). Le photocopieur présente des signes de faiblesse. De plus, l'acquisition d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour les séances du Conseil Municipal serait souhaitable. Une subvention de 35 % peut être accordée par le Conseil Général. Un dossier sera prochainement constitué.
- Fin de convention : N'ayant pas eu la possibilité de négocier l'achat du terrain par l'entreprise Florian GODET, malgré de nombreuses sollicitations, le conseil a décidé de mettre fin au contrat de

concession temporaire en date du 26 mai dernier. Celle-ci cessera de plein droit dans un délai d'un an à compter du 4 juin 2014 conformément à l'article 3 « droit de résiliation ».

#### 7° Information diverses:

- Blandine GAILLARD officiera samedi 5 juillet le mariage d'Alexandre GAILLARD et Amandine HUMBERT en vertu d'un arrêté du Maire en date du 05 juin 2014 portant délégation temporaire dans les fonctions d'officier d'état civil pour un conseiller municipal.
- Recouvrement des produits locaux : Madame OUDOT trésorière de Quingey signale qu'à partir de septembre 2014, il sera fait appel à un huissier pour le recouvrement de factures supérieures à 30 euros, non réglées dans un délai de deux mois. Une majoration de 15 % correspondant à la rémunération de l'huissier sera appliquée
- Réforme des rythmes scolaires - Fond d'amorçage : une subvention de 45 euros par élève sera attribuée pour la rentrée scolaire 2014-2015. La commune de Montrond-le-Château, en sa qualité de personne morale, en fera la demande pour les trois communes composant le SRPI.
- Demande d'autorisation : Monsieur Julien GODET et sa compagne Emilie ont fait parvenir en mairie un courrier demandant l'autorisation d'installer deux « algéco » pour la durée de leur chantier « Au Plein ». Avis favorable.
- Branchement d'eau : Un branchement au réseau d'eau du cimetière, est demandé par M. MOUILLEBOUCHE et Mme GREVET dans le cadre de la construction de leur maison individuelle rue du Mûrier. Le Conseil émet un avis défavorable. Toutefois, il est précisé que la commune met à la disposition des particuliers l'eau de la citerne de la Fromagerie. Les démarches sont à effectuer auprès de l'employé communal.
- Internet de l'école : L'école possède un faible débit d'internet (1 mégabit). M. Daniel BONNET (compagnie Orange) propose une solution par satellite pour augmenter le flux à 22 mégabits. Le coût serait de 39 euros par mois. Le SRPI est en charge du dossier
- Modification de l'ordre du jour : Une modification budgétaire est apportée afin de mandater les factures d'honoraires du Cabinet TERRAUX pour l'élaboration du PLU. Un crédit de 400 € est inscrit au compte 202, section Investissement.

**Le conseil se réunira le lundi 28 juillet 2014 à 20h30  
Séance levée à 23h15.**

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 14-06-01	Modifications budgétaires – Budget commune 2014
DCM n° 14-06-02	Remboursement fleurs abîmées.

<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>	<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>
ANTONI Marie-José	Absente	GIRARDIER Dominique	
BERNARD Gilles		GRESSIER Jean-François	
CLERC Thierry		JECHOUX Marielle	
COLA Bernard		LIDOINE Christelle	
DOS SANTOS Aline	Absente	LIDOINE Xavier	
EUVRARD Daniel		PERRIN Pascal	
FOURQUET Luc		PIGUET Colette	Absente
GAILLARD Blandine			